



**AU DELÀ DES MOTS, DES PENSÉES ET DE L'ENTENDEMENT...**

## **QUE DIT LA DEFENSE !**

**« Nous sommes tous allés trop loin. Nous n'avons pas tous voulu entendre raison. Satan nous a possédés tous ».**

Supposons qu'un éminent magistrat, de surcroît, président de la cour constitutionnelle, soit appelé à la barre devant la cour d'assise en vue de répondre de tous les crimes et horreurs des cinq derniers mois de conflit postélectoral, résultant de son refus notoire de lire le droit à l'endroit par son allégeance partisane, ou crainte de représailles à son endroit, répond en toute liberté et lucidité (si retrouvée) par les propos comme ci-dessus libellé ! Quelle sera alors selon vous la délibération des jurés ou la lecture du président en charge de cette cour d'assise ?

Le « **nous** » témoigne bien d'une action collective et « ...**sommes allés trop loin** » démontre bien qu'il y'avait suffisamment d'intention, de préméditation de l'action, même si la finalité n'était pas, peut être, d'atteindre cet extrême ou ampleur des crimes et horreurs par la défense ourdie du faux constitutionnel ou légal.

« **Nous n'avons pas tous voulu entendre raison** », cette seconde vient confirmer la culpabilité de l'accusé et de ses acolytes de leurs forfaitures, quant à leur refus délibéré d'accepter le verdict des urnes du 28 Novembre 2011 qui désignait ADO et le RHDP vainqueurs. Quelle haute conspiration contre le peuple et quelle grave entorse à la démocratie, en déniaut au peuple sa volonté, espoir et liberté!

« **Satan nous a possédés tous** », cette dernière parole constitue l'excuse que l'accusé met en avant comme seul élément de justification et raison de sa défense ainsi que de celle de ses culprites. Imaginer que chacun de nous se mette à commettre des crimes et se justifie en invoquant l'emprise de Satan sur notre esprit et raison ! Ce sera alors la fin de l'Etat ou le retour à l'état de nature (sauvage). Comment Satan a pu survivre à toutes ces flambées de veillées de prière à la place de la république et ailleurs ainsi qu'à la présence de cette pléthore de prophètes que nous avons connus ? À moins que le **Dieu** que certains louaient ne pouvait vaincre Satan ! Nul ne saurait vaincre Satan autrement que par **l'invocation du Saint-Esprit** dans la justice et la stricte vérité! *"Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par Moi."* (Jean 14:6). Le prétexte de l'envoûtement satanique n'est qu'une fuite en avant d'individus qui ne voulaient s'atteler qu'à leurs prérogatives mondaines, en distillant le dédain et la haine comme moyens de persuasion et de désolation. Ce qui est surprenant ici, c'est que toute cette confession vient d'un dit éminent magistrat qui n'est pas censé ignorer la loi ainsi que la nature, les raisons, les motifs et les motivations à commettre une forfaiture criminelle fût-elle sous l'emprise satanique !

Le «**nous**» et le «**tous**» accusateurs ne sont pas utilisés pour indexer l'ensemble du peuple Ivoirien, mais bel et bien un camp, ou clan qui savait bien qu'il avait perdu ces élections et à quoi il nous prédestinait. Seuls des possédés ou envoutés peuvent mettre en péril la vie même d'innocentes femmes et le tissu social. Les commanditaires et les massacreurs sont ces possédés, et ne nous leurrons point, ils sont bien plus conscients, qu'on ne le pense, de l'humanité de ceux qu'ils abattent! Malgré tout, si ce «**nous**» et «**tous**» sont sans exclusive de la part du fourvoyeur de juriste, je me constitue en tant que partie civile contre cette accusation criminelle dont je ne saurais porter ni l'arme, ni l'intention et ni la conscience. Aussi ce «**nous**», réfère dans ce cas, à la solidarité et la fraternité dans le mensonge, le diabolique et le mal contre des concitoyens(nes), et reflète l'irresponsabilité d'un magistrat à reconnaître et répondre consciencieusement de sa part de forfaiture dans le jeu morbide, macabre et ourdi contre la nation. Ceci devrait suffire à convaincre tous les

individus encore réfractaires à la victoire et à l'investiture de Alassane Dramane Ouattara comme Président élu de la République de Côte-D'ivoire. L'opinion Ivoirienne, régionale et internationale vient d'avoir là la confession du crime contre un peuple par la plus grande forfaiture du siècle, de la part de ceux qui le dirigeaient, avec toute l'instrumentalisation de la jeunesse et l'achat et la possession d'armes et armements lourds comme moyens dissuasifs et persuasifs. Cette confession, venant de la propre bouche d'un éminent magistrat qui était censé défendre les lois de la nation, démontre combien les strata de notre république sont corrompus, et quel grand préjudice le peuple ivoirien vient de connaître injustement. Nous payons chèrement le prix de l'entretien de ce culte de l'injustice et de l'exploitation (pillage) du patrimoine commun par certains individus sans foi et ni loi, depuis l'aube des temps. C'est une trahison envers la nation.

Nous devrions tous veiller à ce que ce «**nous**» soit jugé, car il a une composante humaine adepte du Satan ou ayant pactisé avec le maléfique, fût-ce-t-il momentanément contre la stabilité, l'harmonie et la paix d'un peuple. Sans exclusive, les composantes humaines de ce «**nous**» devraient être clairement identifiées afin que le peuple ivoirien fasse son deuil et panse ces blessures.

Il me paraît évident, sauf si Satan s'empare encore d'autres esprits, que le verdict de ce jugement ne peut-être que : **coupable ! Avec bannissement du barreau à vie et prohibition de toute possibilité d'exercice de quelque fonction que ce soit au niveau des instances du gouvernement et des prises de décisions publiques. Ce jugement devrait être valable pour tous les autres individus constitutifs de ce «nous».** La voie du jugement, par l'appréciation de l'incompétence et de l'irresponsabilité par la stricte application des lois et de la justice, est toute indiquée pour le renouvellement et la circulation des élites au sein d'un peuple. Il faut pouvoir donner un nouveau visage, un nouvel élan et un espoir à la vie publique afin de ramener la confiance.

Seuls le temps et la patience permettront de mieux comprendre les enjeux afin de situer les responsabilités des uns et des autres, à cause de notre incapacité à lire le futur. Beaucoup de masques finiront par tomber d'eux-mêmes en faisant place aux mea culpa, regrets et remords. La nécessité de la recherche de la vérité et de l'impartialité de la justice concerne tous les responsables (militaires et civils) d'exactions et toutes les autorités n'ayant pas su préserver la vie civile et militaire ainsi que la paix et l'harmonie de la nation. Aussi, les crimes économiques, par le pillage des deniers publics, auront ensevelis plus d'un Ivoirien (voire Africain), et ne devraient pas rester impunis ! Le crime, ce n'est pas seulement d'enlever la vie par les armes, mais aussi, par l'appauvrissement néocolonial et la subduction progressive dans la misère fétide des masses populaires, en faisant main basse sur les deniers publics.

Terre de fraternité et d'espérance, dans la vérité et la justice, **tous ensemble, nous nous** réconcilierons en vue de relever la dignité de ce peuple avec l'aide de nos relations locales et internationales. La vérité, la justice, le pardon et la réconciliation pour reconstruire, **tous ensemble ! Tous, sans exclusive,** même les porteurs de glaive à la mère patrie.

**Que le Seigneur pardonne mes offenses, comme je pardonne à ceux qui m'ont offensé.**

N.B. : Le genre masculin utilisé le long de cet article est inclusif et non discriminatoire.

© Dr. DRAME Harouna, Fondateur, Rieasda-Inaedad, Ottawa, ON., Canada (10 Mai 2011).

RIEASDA-INAEDAD, 390 Rideau St., P.O.Box. 20516 , Ottawa (Ontario), Canada, K1N1A3. T/él. 613-262-5379

Pour réagir à cet article démocratiquement : [inaedad@inaedad-rieasda.net](mailto:inaedad@inaedad-rieasda.net)

[www.inaedad-rieasda.net](http://www.inaedad-rieasda.net)

**NB. : Cet article est à but éducatif afin de permettre aux esprits libres la latitude du débat pour la réviviscence de sociétés non discriminatoire, de paix et de développement.** Toute reproduction ou modification de cet article est formellement interdite. Vous avez le droit de référer, de vous en référer et de distribuer largement cet article gratuitement.

**En Dieu, je crois.**



✓ « Et ne mêlez pas le faux à la vérité. Ne cachez pas sciemment la vérité ». (S.2 :V. 42)

✓ "ô vous qui avez cru! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas?. C'est une grande abomination auprès d'Allah (Dieu) que de dire ce que vous ne faites pas." (S.61:V2-3).